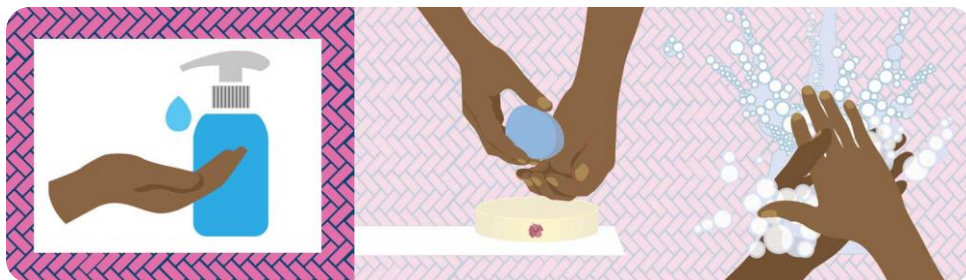


COVID-19 et transports en commun : pratiques recommandées aux prestataires

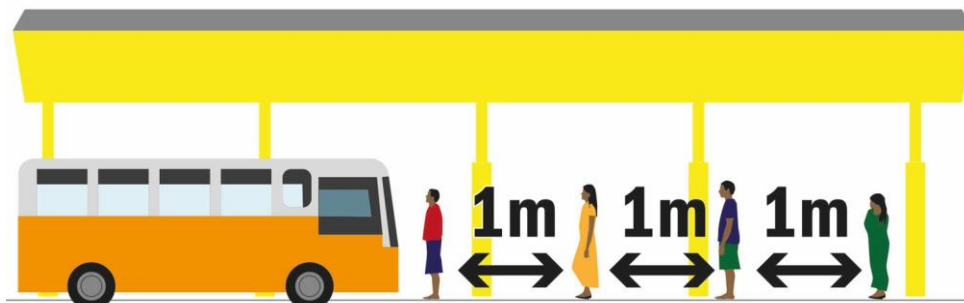
Ce document vise à fournir aux prestataires de transports en commun (bus, minivans, taxis, etc.) des conseils pratiques et des consignes permettant de réduire le risque de transmission du coronavirus parmi leur personnel et leurs passagers.

Il est vivement recommandé aux prestataires de se tenir informés auprès des autorités locales des dernières exigences et mesures de santé publique en vigueur pour lutter contre la COVID-19.



Se laver les mains

- Prévoir pour le personnel et les passagers des espaces où se laver les mains, avec eau courante et savon ou solution hydroalcoolique en grande quantité, en particulier aux entrées ou dans les zones très fréquentées (gare routière et dépôt).
- Il est recommandé aux chauffeurs de bus et de taxi de toujours emporter du gel hydroalcoolique avec eux afin de pouvoir se nettoyer régulièrement les mains au cours de la journée, notamment après avoir manipulé de l'argent liquide ou touché une surface en contact avec beaucoup de mains telle qu'une barre de maintien.
- Si possible, mettre une solution hydroalcoolique à disposition des passagers à leur montée dans le bus ou le taxi.



Respecter une distance d'au moins 1 mètre

- Les usagers doivent impérativement laisser une distance d'au moins 1 mètre entre eux, même en attendant le bus ou le taxi à une station.
- Réglementer l'attente et le trajet :
 - Indiquer aux usagers où s'asseoir par un marquage au sol ou sur les sièges (une croix rouge condamnant certains sièges, par exemple).
 - Deux passagers maximum par taxi (dans un véhicule de 5 places).
 - Si possible, installer une paroi entre le chauffeur et les passagers à l'arrière.



Se couvrir la bouche et le nez en cas de toux ou d'éternuement

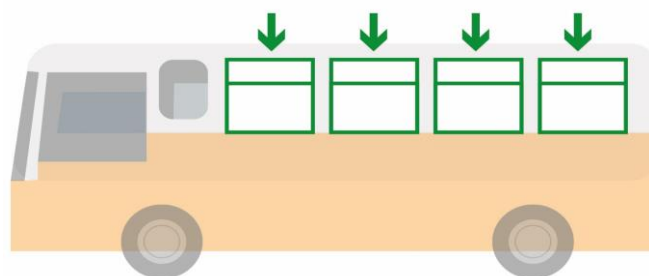
- Il convient de se couvrir le nez et la bouche avec un mouchoir ou son coude en cas de toux ou d'éternuement, puis de se laver les mains. Mettre une poubelle à disposition pour les mouchoirs.
- Si les autorités locales recommandent de porter un masque :
 - ne pas toucher le masque une fois ce dernier sur le visage et se laver les mains en l'enlevant ;
 - se laver les mains si elles ont été en contact avec le masque par inadvertance ;
 - s'il s'agit d'un masque en tissu, le laver quotidiennement à l'eau chaude et à la lessive ; et
 - s'il s'agit d'un masque jetable, en changer tous les jours ou dès qu'il est sale ou humide.





Nettoyer et désinfecter

- Au début et à la fin de chaque trajet, nettoyer et désinfecter les surfaces sur lesquelles les mains se posent fréquemment, surtout si le véhicule a plusieurs conducteurs. Il s'agit notamment du volant, du levier de vitesse, des clignotants, des poignées de porte et des boucles de ceinture.
- Nettoyer et désinfecter les éléments souvent touchés par les passagers, comme les poignées de porte, les accoudoirs et les barres de maintien.
- Nettoyer à l'aide d'un détergent et utiliser une solution d'eau de Javel à 0,1 % pour désinfecter. Ne pas pulvériser de produit désinfectant.



Aérer le véhicule

- Ouvrir les fenêtres pour assurer la ventilation naturelle du véhicule – et bien veiller à ce que les passagers observent une distance d'un mètre minimum entre eux.

Vérifier la présence de symptômes

- Dans les bus et autres véhicules accueillant plusieurs occupants, vérifier si les conducteurs et les passagers présentent des symptômes. Toute personne ayant une température supérieure ou égale à 37,5 °C ou ne semblant pas en bonne santé ne devrait pas être autorisée à bord.
- Ne laisser qu'une entrée unique pour la montée, afin que les vérifications puissent être effectuées systématiquement.

Organiser, gérer et superviser les opérations et le personnel

- Restreindre le nombre de personnes admises à l'intérieur de la gare routière (s'il s'agit d'un lieu clos).
- S'assurer que le personnel applique la totalité des consignes – désigner un ou une membre du personnel/responsable pour cette tâche.
- Diffuser les messages de santé publique au moyen de supports visuels, tels que des affiches, à des emplacements bien visibles aux arrêts et à la gare routière.



Après le travail

- Bien se laver les mains et retirer ses vêtements.
- Laver les vêtements à la lessive et à l'eau chaude (au moins à 60 °C). Si de l'eau froide est utilisée, ajouter de l'eau de Javel à 0,05 %.
- Nettoyer ses affaires personnelles (téléphone portable, lunettes, etc.) à l'aide d'un produit détergent et les désinfecter avec de l'alcool à 70° ou appliquer quotidiennement un produit désinfectant.

